

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Revue Politique et Littéraire

LE RÉVEIL

POLITIQUE — THÉÂTRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL VIII.

MONTREAL, 19 MARS 1898.

No. 167

SOMMAIRE

Salvum fac Laurier, *Vieux-Rouge* — D'où est venu le magot? *Libéral* — Il y a chorus, *Observateur* — Un gouvernement prudent, *Vigilant* — A travers la *Vérité*, *Rieur* — Coups de crayon, *Rigolo* — A PROPOS DE PRISONS: Où l'on met les prisonniers politiques — FEUILLETON: De toute son âme, *René Bazin*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [fran.-o.] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous adresserons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet ou au No 1560 rue Notre-Dame.

SALVUM FAC LAURIER!

Cette fois-ci. nous nous adressons aux députés libéraux élus en juin 1896; bien entendu à ceux qui n'étaient pas des recrues de la veille, et que de nombreuses années de *rank and file* dans la vraie armée avaient désignés au mandat.

Depuis un an, et surtout depuis quelques jours, plusieurs d'entre eux, dégoûtés de l'économie interne du parti, veulent démissionner.

Nous comprenons cette détermination, sans l'approuver.

Sans l'approuver, et c'est là ce qui va nous occuper en ces quelques lignes, car le but vrai ne serait pas atteint. Remettre son mandat en ce moment, ce serait faire la partie plus belle, plus libre à celui qu'une très méchante fée semble avoir désigné pour amoindrir le Chef et anéantir le parti.

Démissionner, c'est aplanir la voie devant cet homme; c'est reconnaître que sa naissance est irréductible.

Ce qu'il faut: c'est de la cohésion, de l'entente, de la fermeté

Nous irons plus loin: c'est d'être unanimes, vous tous, députés libéraux, pour protéger l'hon. Wilfrid Laurier contre Joseph-Israel, ce cauchemar, cet Homme-Fatal, dont le prestige ne prend de force, en réalité, que dans vos hésitations, vos timidités, vos attermoiements.

Tous, ou à peu près, vous êtes d'accord, du moins dans l'intimité, à jager à sa juste valeur le Ministre des Travaux Publics; vous constatez, et vous le concédez, qu'il est une perpétuelle pierre d'achoppement, qu'on le retrouve au fond ou au bord de toutes les affaires embarrassantes pour le gouvernement; tous, ou à peu près tous, vous en êtes arrivés à souhaiter qu'un événement, un accident ou un incident, le mette hors de la voie que votre parti est appelé à parcourir; mais vous n'osez pas aller au-delà.

D'une part, vous craignez le scandale qui découle de tout acte de mutinerie; de l'autre, vous attendez, — et Joseph-Israel a su depuis trois sessions vous tenir la dragée haute — vous attendez pour votre région un subside, un travail quelconque. Comme si vous ne l'auriez pas eu d'ores et déjà si vous l'aviez énergiquement voulu.

Vous jouez là, amis députés, un jeu dangereux pour le parti et pas du tout conforme à cette dignité dont vous voulez vous parer. Vous geignez, vous boudez, vous grondez même, hors Ottawa, mais là se borne votre action.

Pendant ce temps, Joseph-Israel rit dans sa barbe blanchie au service d'un autre parti que le vôtre, il vous mesure à une aune qui ne vous fait pas honneur, et il peut sans crainte faire rapport au Premier-Mi-

nistre que tout va pour le mieux, que tout est tranquille sur le Potomac.

Vos colères sont improductives. parce qu'elles ressemblent à ces lumières sous le boisseau dont parle l'Évangile; vos récriminations n'arrivent pas au Chef ou ne l'atteignent qu'atténuées, parce qu'elles sont limées au passage par l'Eminence Grise.

Toujours l'éternelle question des Riche-lieu, des Mazarin et des Dubois'

Comment! Sous un régime libéral on ne pas arriver directement au Maître? Vos suppliques, à vous députés, en cette fin de siècle. font d'abord antichambre chez un sous-chef!

Allons donc! ne venez plus réveiller et fatiguer les échos de vos mâles accents de démocrates, de libéraux de la bonne école.

Vous êtes, sans compliment, trente députés de talent; vous avez de l'étude, du caractère, de l'éloquence; depuis longtemps vous combattez les bons combats; vous voilà arrivés, votre programme a triomphé, votre victoire a été vraiment sans précédent, et vous en êtes réduits à quoi?

A n'être qu'un peloton d'écoliers peureux en face d'un pion de salle.

Si c'est là ce qu'enfante ce que vous appelez de la discipline de parti, eh bien! nous ne vous en félicitons pas, Autant vous conserver près de vos foyers domestiques, vous épargner l'ennui des sessions: des automates peuvent jouer le rôle qu'on vous impose.

Enfin, admettons, puisqu'il le faut, que vous n'avez pas le courage de tenir tête au *jettatore*, quand il ne s'agit que de vous ou de vos électeurs; allez-vous refuser de le braver quand il s'agit de sauver votre Chef?

Oui, le sauver, peut-être en dépit de lui-même.

Parlons franchement; c'est d'ailleurs notre habitude. Ce que nous allons dire, tous vous le pensez, et ça vous soulagera certainement de voir que quelqu'un a su le crier bien haut sans que vous y risquiez personnellement quoi que ce soit.

L'honorable M. Laurier se rappelle toujours que M. Tarte a fait du travail durant la période électorale. C'est d'un bon cœur et d'une âme noble. Il a, dès son avènement au pouvoir, commencé à payer ce qui lui paraît une dette de reconnaissance. Battu dans Beauharnois, Joseph-Israel n'a été agréé à St Jean que pour l'amour du Chef.

Or, une fois ministre, M. Tarte s'est pour ainsi dire délecté à rendre impopulaire le cabinet et surtout le Premier-Ministre. Depuis bientôt vingt mois, il ne se passe pas une quinzaine sans qu'une anicroche ou une injustice soit mise à son crédit et ce à bon droit. Ce ne sont pas les conservateurs qui se plaignent — ça fait leur jeu — mais les libéraux.

Prêtez l'oreille aux conversations et vous recueillerez invariablement ces deux expressions d'opinion : chez les bleus on désire que M. Tarte reste dans le cabinet, et du côté libéral on est presque d'accord à dire que le parti va à la culbute par la faute de cet homme.

Mais tous, adversaires et amis, s'apitoient sur le fait qu'une belle et grande figure comme Laurier doive être la victime en fin de compte.

Eh oui, après de si longues et laborieuses années pour arriver au timon, M. Laurier ira briser une carrière vraiment remarquable, parce qu'il aura exagéré ce qu'il doit à un batteur d'estrades politiques; il en est rendu à ce degré de loyauté aveugle qui fait que les membres de la famille sont moins bien traités qu'un étranger, auquel le hasard a permis d'être quelque peu utile.

Plaignons le Chef, plaignons-le sincèrement, parce que, étant donnée sa nature chevaleresque et éminemment loyale, il est condamné, entre les mains de Joseph-Israel, à outrer jusqu'au désastre la notion de la reconnaissance.

Il est pourtant l'homme qui devrait mettre le parti au-dessus d'un individu, la Vérité avant Platon...

Aberration, fascination, enchaînement ou autre chose, il ne le peut pas, il ne le peut plus.

A vous donc, députés libéraux, non de remettre vos mandats, mais de les remplir doublement en servant le pays et en garant le Chef contre le fatal hypnotiseur.

Salvum fac Laurier!

VIEUX-ROUGE.

D'OU EST VENU LE MAGOT ?

Nos lecteurs le savent : quand les Tarte ont acheté la *Patrie*, ils ont dû payer comptant. Notre excellent ami Honorius Beaugrand n'était pas homme à se payer en monnaie de singe.

On s'est souvent demandé, depuis, d'où était venu l'argent.

Le père Tarte, qui criait famine depuis des années, a déclaré sous sa signature, et même sous serment, que les \$20,000 ne venaient pas de lui. "C'est le fonds électoral qui y a pourvu," disait-il. Et le dispensateur de ce fonds était M. Greenshields.

Fonds électoral, Greenshields, Tarte, Chemin Drummond, tout cela, pour le public, formait un tout des plus cohésifs, et l'on n'était pas éloigné — une fois n'étant pas coutume — de croire Joseph-Israel sur parole.

Il paraît que ce n'est pas cela; c'est ce que nous assure M. Greenshields interrogé devant la commission d'enquête sur le Drummond.

"Les Tarte, dit-il en substance, voulaient la *Patrie*; Beaugrand exigeait du sonnang; Joseph-Israel, craignant de se faire blaguer par Beaugrand, me pria d'avoir l'œil à la transaction. Il fallait vingt mille piastres du coup. Je donnai mon

chèque et dès le lendemain je fus remboursé par les Tarte qui trouvèrent, je ne sais où, ce gros montant."

Si M. Greenshields ne sait pas d'où venait le magot, le public l'ignore davantage ; mais deux choses sont indéniables : les Tarte, très pauvres, de leur propre aveu, ont payé \$20,000, et, en sus, ils ont trouvé une somme au moins égale pour "renipper" la *Patrie* quelque temps plus tard.

Qui a fourni l'argent ?

Il y a autre chose : ou M. Greenshields s'est parjuré, ou M. Tarte a menti au Parlement, quand il a déclaré, l'an dernier, de son siège de ministre, que le prix de la *Patrie* avait été payé par M. Greenshields.

Dans tout autre parlement que le nôtre, un premier-ministre, en face d'une pareille situation, se fût déjà employé à la tirer au clair. Il y va, par solidarité, de l'honneur intégral du cabinet, et même du parti, puisque les deux contradicteurs sont le premier un ministre et l'autre un facteur primordial dans l'organisation de ce parti.

Le Premier-Ministre n'en a rien fait. Il est comme hypnotisé par un pouvoir irréductible logé dans son entourage immédiat.

Comment tout cela va-t-il finir, grand Dieu !

LIBERAL.

TOUT L'UNIVERS

En Amérique, en Europe, en Chine, en Afrique, partout du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, vous trouvez le témoignage des bienfaits produits par le BAUME RHUMAL.

34

Une dépêche nous apprend que les manufacturiers de brosses et balais à Québec ne peuvent plus continuer leurs opérations parce que les Sœurs Grises leur font une concurrence insoutenable. Nous connaissons ça. Prions, mes frères !

IL Y A CHORUS

Malgré le joug de la discipline, l'amour-propre de parti, et les exigences de l'intérêt personnel, de temps à autre s'élève, dans le camp libéral, une voix qui exprime faiblement, et en termes laborieusement atténués, ce que le *REVEIL* crie à pleins poumons.

On se plaint, on demande justice. Qui ? Des libéraux qui sentent que les chefs sont en passe de sombrer et avec eux le parti. Ces représentations, si effacées et craintives qu'elles paraissent, n'en indiquent pas moins le profond malaise qui existe partout. Tout cela, ne l'oublions pas, fera boule de neige ; ce qui n'est aujourd'hui qu'un gémissement étouffé sera dans six mois un charivari en règle.

Le *Soleil*, qui depuis sa grande révolte au sujet de l'hon. M. F. Langelier, s'était remis à trouver tout beau et tout bon à Ottawa, s'aperçoit qu'il serait vraiment criminel de ne pas élever de nouveau la voix. Ah ! ne craignez pas, il ne casse point les vitres, il y met des formes.

Notre confrère, pour se donner un prétexte des plus accommodants, commence par chercher une querelle d'Allemand au *Witness*, ce qui a tout d'abord pour effet direct de nous prouver que l'harmonie la plus parfaite règne dans le monde des journalistes de même cocarde.

Le *Witness* avait conseillé aux ministres de ne pas écouter les députés — un conseil inutile pour Joseph-Israel, par exemple, si l'on en croit M. M. Bruneau, Choquette, Bourbonnais, et bien d'autres.

Le *Soleil* se récrie à bon droit et profite de l'occasion pour adresser à nos "bottes éperonnées" d'Ottawa le petit cours de savoir-vivre ministériel que voici :

Le parti libéral hait, comme principe, l'autocratie. Il chérit la subdivision des pouvoirs, tout en ne perdant pas de vue la responsabilité de ministres assermentés vis à vis de la Couronne, de même que la responsabilité qui leur incombe, à l'égard du parti, à titre d'espèces de fidéi-commis.

Illustrons un peu notre pensée.

Nous citerons au hasard un nom connu.

On connaît, en effet, le Dr Rinfret, le député de Lotbinière. Voilà le type du député consciencieux, honnête, dévoué.

Depuis une vingtaine d'années, notre ami se dévoue à son comté, non pas seulement en temps d'élections, mais en permanence. C'est l'avisé, le conseiller, le promoteur que l'on recherche pour tout ce qui intéresse les habitants du comté : agriculture, colonisation, chemin de fer, etc.

S'agit-il de la préparation des listes électorales, le Dr Rinfret visite toutes les paroisses de son comté et surveille lui-même la revision de ces listes.

Il n'a jamais accepté un centin de son parti pour l'aider à conserver son comté à la cause libérale.

Qui pourrait nier qu'un tel député devrait dans l'intérêt du public comme dans l'intérêt du parti, avoir le contrôle absolu du patronage dans son comté ?

Pourquoi, dans ces cas, M. Mulock, M. Blair, ou aucun autre ministre refuseraient-ils de se rendre aux représentations d'un tel député ?

Qu'est-ce qu'ils connaissent de la compétence ou incompétence de ces fonctionnaires que l'on veut faire nommer ou démettre ?

Les ministres peuvent-ils connaître ces délinquants ou aspirants dans toutes les villes et villages des 113 comtés du Dominion ?

Les rapports des employés du ministère ?

C'est ce que bien des ministres objectent.

Mais les rapports de leurs collègues à la chambre, — tout aussi intéressés qu'eux au bien du pays et du parti, y étant liés par serment tout autant qu'eux, et qui dans bien des cas pourraient tout aussi bien occuper leur position, — est-ce qu'ils ne valent pas les représentations de simples fonctionnaires salariés et souvent conspirateurs ?

Nous différons du *Witness*.

Pour chaque cas d'abus de confiance, nous lui en citerions vingt-cinq de sages et pratiques représentations faites par des députés connaissant des lieux et intéressés à populariser le gouverne-

ment, puisque c'est là qu'ils trouveront leur salut aux prochaines élections.

Remarquons-le bien : le *Soleil* dit que c'est là le salut aux prochaines élections.

Nous avons tenu à reproduire tout ce passage du confrère, car nos lecteurs trouveront dans un journal archipartisan et presque ligotté la quintessence de nos propres sentiments ; aussi, en lisant entre les lignes, ils comprendront que le *Soleil*, comme le *REVEIL*, ne pourra bientôt plus se borner à une rhétorique ambiguë. Ça éclatera, nous vous en passons notre gant.

Le même jour, croyons-nous, M. Choquette, député de Montmagny, se plaignait beaucoup plus amèrement :

"S'il y avait s'écriait-il, dans le district de Québec un ministre fédéral qui aurait de la poigne, le gouvernement aurait bientôt fait de dire ce qu'il entend nous donner, et les atomes cesseraient de suite. Voilà notre manière de voir, et nous l'exprimons carrément."

Va-t-on continuer à dire dans certains quartiers que nous sommes seul à voir que les choses vont mal sous le régime Tarte-Blair ?

OBSERVATEUR.

Un Gouvernement Prudent

En fait d'enquête pas banale, parlez-nous de celle qui se fait en ce moment à Ottawa sur cette limpide transaction du Drummond.

Le gouvernement se trouve à la fois défendeur, accusateur, juge, juré, procureur de la poursuite, avocat de la défense et huissier-audencier.

On dirait un tribunal ecclésiastique.

Il a constitué le tribunal, qui doit le juger, avec une plantureuse générosité ;

seuls, M. Greenshields et lui-même ont des avocats. Les adversaires de cette transaction n'auront pas un rôle bien large.

Dans ces conditions, le gouvernement peut, sans trop de ténacité, dormir en paix.

S'il se trouve coupable, nul doute qu'il ne sera pas lent à s'accorder un appel ou à se donner tout le plein bénéfice de la clémence du tribunal.

Heureusement pour le public, il y aura encore l'enquête du Sénat.

VIGILANT.

A TRAVERS LA "VERITE"

Nos lecteurs étaient certes à la veille de penser que nous étions en froid avec M. Tardivel ou que cet aimable homme était disparu de ce monde, d'ailleurs trop pervers pour lui. Il n'est cependant rien de ceci ni de cela; nos sympathies pour le directeur de la *Vérité* sont plus profondes que jamais.

Ses dispositions à mal faire n'ont pas du tout diminué; il s'est contenté de les diriger sur un autre champ d'opération.

Ses anciens admirateurs lui reprochent d'être devenu quelque peu hérétique. Se serait-il prévalu de notre négligence pour errer très à son aise?

Un "correspondant respecté" — le qualificatif n'est pas de nous — manifeste au mystique confrère des inquiétudes à son sujet; il trouve que le ton de ses écrits est devenu indifférent, ramolli; la "lutte contre le libéralisme commence à lui peser."

Citons quelque peu :

Il semble à plusieurs que vous n'avez plus déjà votre énergie des années passées et que vous abandonnez presque la lutte sous prétexte d'être fidèle aux ordres de Sa Sainteté et de ménager les adversaires. — Un Centre canadien ferait certainement beaucoup de bien, vous n'allez pas, s'il vous plait, sous prétexte du Centre, tirer sur les meilleurs soldats et avoir l'air de ne pas blâmer des hommes qui nous ont déjà

fait un mal énorme et qui ne valent pas mieux qu'aujourd'hui.

Autrefois, en recevant une pareille lettre, M. Tardivel eût pris feu et sorti du latin gros comme le bras.

Aujourd'hui il prend pour répondre, pour s'excuser, dirons-nous plus justement, sa plume la moins corrodée et n'emprunte au vocabulaire que les mots les plus tièdes, les plus "bourgeois."

Hélas! de toute évidence l'esprit du siècle a contaminé un autre champion. Celui qui portait fièrement la devise: *diligite homines, interficite errores* a, sous l'inspiration adroitement infiltrée par l'Esprit du Mal, changé cela: on voit maintenant, comme l'observe en d'autres termes mais très amèrement le "correspondant respecté," notre confrère dorloter un peu plus l'erreur et aimer un peu moins les hommes.

Stupéfiant mélange de misanthropie et de schisme qui vient enlaidir la vieillesse commençaute de notre ancien "client." Eh oui! c'était pour nous un client, un des meilleurs, avec lequel il y avait toujours moyen d'entamer et d'éterniser des débats sur un tas de questions bien propres à nous intéresser. Mais maintenant, M. Tardivel devient degré par degré un païen comme nous, un schismatique comme nous; demain il sera comme nous, un "indigne et ridicule" laïque.

Cueillons quelques perles dans la réponse de notre ami :

Il refait sa paix avec le pape en tant que pape; il y a restriction quant à "l'homme privé" Est-ce une porte de sortie qu'on se ménage déjà?

Dans les controverses futures, il choisira, c'est lui qui l'écrit, "un chemin plus éloigné du précipice." Mais c'est là tout un commencement de confession!

Pris d'une désespérance vraiment pénible à voir, M. Tardivel constate qu'"faudrait une révélation du ciel pour pouvoir dire lequel des deux grands partis politiques a fait le plus de mal."

Tiens! tiens! le confrère qui en appelle au ciel, qui ne se targue plus d'infaillibilité... C'est un bouleversement en règle.

Et le tout se termine par un bruyant appel aux Canayens de fonder un nouveau parti : le Centre National. Il nous semble que nos compatriotes ont déjà assez de pieds à terre où ils peuvent se réunir et s'entre-manger, sans leur en fournir un autre

Jusqu'à ce jour il était de vérité patente et banale que M. Tardivel avait pour mission ou au moins le désir de soulever soit les curés contre les évêques soit Rome contre ceux-ci.

Or, ici encore, il y a changement radical. Lisez plutôt :

Il existe au milieu de nous un courant dangereux qui, sous prétexte de respecter les évêques, tend à nous séparer de Rome. Et l'on ne saurait rien imaginer de plus opportun que l'instruction donnée à la cathédrale de Québec dimanche dernier, par Sa Grandeur Mgr Bégin qui a rappelé en termes éloquentes l'autorité souveraine du Pape. *Ubi Petrus, ibi Ecclesia.*

Dans l'*Avant-Garde* de samedi dernier, M. W. Chapman fait un bel éloge, et un éloge bien mérité du livre de M. Chapais dont il est question ailleurs. En passant, il dit quelques vérités dures mais nécessaires aux pseudo-écrivains canadiens qui compromettent notre réputation littéraire par leurs emprunts continuels aux auteurs étrangers. M. Chapais, lui, est essentiellement personnel, dit M. Capman, et la publication de son livre contribuera beaucoup à réhabiliter la haute littérature.

M. Fréchette y mettra de la mauvaise volonté s'il ne croit pas que Tardivel pensait à lui en écrivant ce qui précède.

Nous *félicitons* le cabinet Marchand d'une nouvelle économie : le département des Terres, Forêts et Pêcheries a renvoyé la *Vérité*.

Le même département a refusé le *RÉVEIL*, monsieur Tardivel. Cela nous prouve que les journaux, nuance religieuse, n'ont pas de chance avec nos gouvernants actuels.

Notre confrère, comme mot de la fin, annonce à ses abonnés retardataires que s'ils veulent bien payer il renouvellera le " caractère " de son journal.

Donc, métamorphose sur toute la ligne : dans le caractère typographique et dans l'autre.

Où l'évolution va-t-elle s'y nicher, quand elle s'y met !

Nous voyons poindre à l'horizon le jour où le farouche directeur de la *Vérité* collaborera au *RÉVEIL*. Et alors ce sera le commencement de la fin des temps.

BIEUR.

PAS DE COMPLICATION

L'enrouement peut conduire à l'extinction de voix et le BAUME RHUMAL tue l'enrouement. 25c. la bouteille. 38

Un autre témoignage à l'appui de notre dernier article : M. St Ouge, de Valleyfield, qui revient du Klondyke où il a habité pendant deux ans dit qu'il a passé un an à " prospecter " à vingt-huit milles de Dawson. Il était seul avec son compaguon n'avait aucune communion avec le reste du monde pendant ce temps. Il n'a pas été peu surpris à son retour à Dawson de voir toute la réclame qu'il s'était faite pendant son absence ; aussi s'est-il empressé de vendre son " claim " pendant qu'il en avait la chance. Il dit avoir rencontré cinquante mille personnes en route pour ce pays et prédit qu'elles seront toutes de retour avant l'automne prochain.

Le *Soleil* a cru devoir, lui aussi, donner son coup de patte au Sénat; dans sa ferveur de partisan trop souvent aveuglé il lance à l'hon. M. Mills, un ministre, la flèche que voici :

" Il se trouve même des sénateurs qui, rejetés par le scrutin populaire, ont été gratifiés d'une heureuse retraite, et ceux-là du moins peuvent se dire que leur zèle pour les intérêts d'électeurs qui les ont écouduits, n'est pas de nature à masquer leur zèle pour le parti qui leur a fait des loisirs, le reste de la vie."

Ah ! si c'était le *RÉVEIL* qui aurait dit cela !!!

LA LUTTE DE CHAQUE JOUR

Les changements subits de température sont de terribles ennemis, mais le BAUME RHUMAL repare leurs méfaits. 37

COUPS DE CRAYON

On dit que l'hon. Horace Archambault sera fait juge prochainement.

S'il y avait moyen d'amender le cabinet comme l'a été le bill du Yukon !

Il y a déjà bien longtemps qu'on a pas entendu parler de la question des Écoles du Manitoba.

On n'a plus de nouvelles depuis quelque temps d'"un paroissien" de St-Canut. Et dire qu'on s'obstine à brailler que la lumière vient du Nord !

La législature d'Ontario se compose de 34 méthodistes, 20 anglicans, 22 presbytériens, 8 catholiques, 3 baptistes et 6 appartenant à diverses autres dénominations.

Le *Soleil* qui semble être devenu l'organe de l'honorable M. Chapleau annonce que celui-ci n'a rien à faire avec la résurrection de la "*Mi-nerve*" et qu'il ne sera pas candidat à Bagot.

Pour celui qui sait lire entre les lignes, l'un des derniers articles de la *Patrie* fait présenter une dissolution prochaine des Chambres, si le Sénat refuse de sanctionner le bill du Yukon.

L'honorable M. Laurier a bien fait de choisir comme ministres beaucoup d'anciens chefs de provinces, car si Ontario a des imitateurs, il faudra tout le savoir-faire et l'expérience de ces messieurs pour radouber le navire.

Le *Soleil* annonce avec grand bruit cette confortante nouvelle pour les Québécois : "Vers Pâques le ministre de la milice ira dans la vieille capitale..." Vous croyez que c'est pour le fameux pont ? Nenni, c'est en vue de régler une question beaucoup plus importante ce sera pour donner l'ordre (textuel) que le trottoir sur l'Esplanade soit construit en dedans(?) des arbres!!!

Quel pavé ! c'est bien le temps de le dire.

Est-ce de bonne tactique de découvrir ou de prétendre découvrir que des sénateurs ne possèdent pas la qualification requise, rien qu'au moment où l'on veut faire passer le bill du Yukon ? N'est-ce pas là ce que les avocats appelleraient "uneprésomption" contre la valeur du dit bill ? Qui donc conseille si mal à Ottawa ?

Comme d'autres, le *Soleil* constate qu'on entend peu parler du gouverneman de Québec. Nous connaissons dans nos parages maintes gens qui s'en plaignent. Un gouvernement disait Lincoln, doit toujours "être discuté," ce que feu Provancher traduisait ainsi : "Ayez des principes, qu'ils soient mauvais, si vous voulez, mais ayez en."

Comme ça marche ! Au début du *Canada-Review*, nous nous rappelons bien, honni était le laïque qui osait dire un bon mot de la forme de gouvernement dite républicaine. Et voilà que l'*Univers* organe archicatholique de France, applaudit à un sermon du Père Dominicain Etourneau qui prêche en ce moment à Notre-Dame de Paris, et analyse ainsi le premier sermon :

"Le R. P. Etourneau suit, en ce point, l'enseignement de l'Église. Il adhère, avec une cordialité franche et résolue, à la forme républicaine ; il accepte la démocratie."

Les faveurs continuent à pleuvoir sur la tête de notre peuple. Tous les jours les journaux nous apportent de nouvelles nominations de juges de paix. Cette semaine c'était le tour de nos deux amis MM. O. J. Monday et H. Galarneau nous féliciter ces messieurs sur leur nomination.

Une autre récompense bien méritée, c'est celle que vient de recevoir le sympathique greffier de la Cour du Recorder. M. Lucien Forget portera désormais le titre de chevalier de Pie IX. La seule chose qui nous étonne, c'est que l'ami Lucien n'ait pas reçu cette haute marque d'estime depuis longtemps. Sa conduite exemplaire les services qu'il a rendus à la cause papale le désignaient à l'attention du Saint-Père.

Nos félicitations

BIGOLO.

A PROPOS DE PRISONS

OU L'ON MET LES PRISONNIERS POLITIQUES

La condamnation d'Emile Zola nous a amené à étudier les différentes manières dont on traite les prisonniers politiques dans différents pays, et de suite nous avons trouvé dans la *Revue des Revues* l'étude absolument inédite que voici :

Toutes les fois que les prisons anglaises ont eu à refermer leurs portes sur un condamné de marque, depuis Oscar Wilde jusqu'au Dr Jameson, l'attention publique s'est tournée vers le système pénitentiaire, si extraordinairement archaïque, de nos voisins d'Outre-Manche. On a fait, à ce propos, circuler les bruits les plus singuliers et les plus terrifiants sur les modes de répression en usage et, il faut bien le dire, ces bruits n'ont pas été entièrement controuvés. Cependant il nous manquait jusqu'à ce jour un témoignage décisif : il nous est apporté aujourd'hui, sous forme de souvenirs, par le très distingué directeur de la *Review of Reviews* anglaise, M. Stead, un des chefs incontestés du parti libéral.

Rappelons tout d'abord dans quelles circonstances exceptionnelles M. Stead avait été condamné : elles sont on ne peut plus édifiantes.

Une jeune fille de treize ans, Eliza Armstrong, ouvertement destinée par ses parents à la prostitution, avait ému M. Stead, qui avait résolu de la sauver. Dans ce but, il avait été voir la mère de la jeune fille et avait à grand-peine arraché son consentement. Mais il avait négligé de se pourvoir en même temps du consentement du père, si bien qu'il se vit un beau jour accusé et convaincu du détournement de mineure. Cela se passait en 1885. Vainement les hommes les plus considérables de l'Angleterre, l'archevêque de Cantorbéry, l'évêque de Londres, le cardinal Manning, M. Balfour, M. John Morley, M. Labouchère vinrent-ils apporter à l'audience l'expression de leur affection et de leur estime à l'honnête homme odieusement calomnié ; vaine-

ment le jury, après avoir reconnu dans son verdict la matérialité du fait, recommanda-t-il hautement le condamné à la clémence de la Reine et exprima-t-il son entière approbation des mobiles qui avaient déterminé cet acte : M. Stead fut condamné à trois mois d'emprisonnement sans travail forcé et c'est cette période de sa vie qu'il nous raconte aujourd'hui.

Ajoutons tout de suite que, presque immédiatement après que M. Stead venait de terminer sa peine, on s'aperçut que la jeune Eliza Armstrong devenait une enfant naturelle et que son père n'avait naturellement aucun droit sur elle. La condamnation de M. Stead était donc purement inique, et ainsi se trouva justifié le mot d'un de ses amis, M. Waugh, qui lui avait crié, pendant la levée de l'audience : " J'aimerais mieux être à votre place qu'à celle de votre juge ! "

Lissons maintenant la parole à M. Stead :

.....

" Quand nous arrivâmes, Jacques et moi à la prison de Newgate, on nous fit asseoir en face d'un officier de police, qui prit nos noms, vida nos poches, nous écrivit et nous envoya, à l'autre bout de la pièce, choisir un chapeau et des souliers. La nuit était rude et froide. Auprès de l'officier flambait un feu superbe, mais nous en étions si éloignés qu'il semblait, au contraire, nous refroidir. Nous attendîmes pendant une heure dans la grande salle vide et une conversation commença à s'établir entre les autres prisonniers et nous. Une espèce de ruffian à l'air sauvage me demanda : " Savez-vous comment ils ont décidé, dans l'affaire Armstrong ? " J'eus le plaisir de lui annoncer que l'affaire Armstrong, c'était moi, et je lui dis à quoi j'avais été condamné. " Vous vous en êtes tiré à bon marché ! " me dit mon voisin de gauche. Puis, arriva un vieillard tout courbé, qui avait évidemment vu de meilleurs jours. Il venait de boire, et cela se sentait à son haleine, bien qu'il fût encore assez maître de lui pour marcher avec une canne. Quand on le fouilla, on ne trouva pas sur lui moins de neuf couteaux, cachés dans autant de poches différentes. On lui demanda son nom : " M. X. . . , journaliste ! " répondit-il. . . La plu-

part des prisonniers étaient ivres. Plusieurs d'entre eux auraient pu éviter l'emprisonnement en payant une amende de quelques shillings ; mais pour celui qui ne possède pas six pences, quelques shillings, cela équivaut à la rançon d'un roi.

“ On permet aux prisonniers de choisir leurs chapeaux et leurs chaussures dans un assortiment varié de toutes les pointures. Soit que le criminel ordinaire ait la tête étrangement petite ou que ceux qui nous avaient précédés possédassent des crânes extraordinairement vastes, je trouvai presque tous les chapeaux trop étroits pour moi. À la fin, après en avoir essayé une vingtaine, qui avaient été portés déjà par de nombreuses générations de détenus, j'en rencontrai un qui était légèrement fendu et je m'aperçus qu'il ne me blesserait pas si je le portais sans devant derrière. La difficulté recommença avec les souliers. Je finis par en découvrir deux dépareillés qui me parurent devoir faire l'affaire. Cependant, au bout de deux jours on fut obligé de me les changer ; mais ceux qu'on me donna à la place étaient si gigantesques, qu'il me fallait les bourrer d'étoffe quand j'allais à l'inspection, et encore trébuchaï-je tout le long du chemin.

“ Quand nous fûmes tous enrégistrés, on nous fit descendre en file indienne le long d'interminables corridors jusqu'à la salle du bain. Là, on nous fit faire halte, et on nous y envoya par détachement, mais j'eus une surprise agréable. On remplissait la baignoire d'eau propre pour chaque prisonnier ; et si elle n'avait pas été si froide — car on était à la mi-novembre — il n'y aurait rien eu à dire. On nous fit ôter alors nos vêtements et revêtir l'uniforme de la prison. Ces vêtements sont de tailles diverses, mais un prisonnier un peu corpulent ne trouve pas facilement ce qu'il lui faut. Comme nous étions arrivés en caleçon et en gilet de flanelle, on nous donna des vêtements de dessous ; mais les bretelles sont considérées comme une superfluité de la civilisation. Il en est de même des faux-cols, cravates, etc.

“ Le costume complet du prisonnier se com-

pose comme suit : un chapeau et des souliers, pris dans la salle de réception : une paire de bas usés, spécimen si merveilleux de l'industrie du reprisage que personne n'aurait pu dire où était la reprise et où était le bas primitif ; une chemise de flanelle et un caleçon ; une autre chemise de coton à raies bleues ; un pantalon un gilet, une veste et un mouchoir de poche. Le costume n'a qu'une seule poche dans laquelle vient de s'enfouir l'énorme et grossier mouchoir. Il faut faire tenir son pantalon avec la bande de ceinture ; à la prison de Coldbath, cette bande n'a qu'une boucle avec un seul trou. Peut-être des gouverneurs philanthropes voudront-ils un jour consentir à en percer davantage ; car, lorsque le prisonnier est un peu maigre, il doit, en l'absence de bretelles, soutenir continuellement son pantalon avec ses mains. C'est une petite réforme, mais qu'on pourrait facilement mener à bonne fin. A Holloway, la bande ceinture porte une boucle double, qui perce ses propres trous. Quand on est complètement vêtu, on vous délivre un petit peigne de poche et une paire de lacets de souliers en cuir. On revient ensuite à la salle de réception, d'où chacun est ramené dans sa cellule.

* *

“ Cependant, avant notre départ, on donna à chacun de nous une petite boîte en fer blanc, semblables à celles qui renferment les conserves américaines, ayant au fond quelque chose comme une sorte de pâte ; on nous remit en même temps un petit morceau de pain noir et dur. J'envoyai par la pensée un souvenir au garçon du London Club où j'avais dîné la veille au soir et j'approchai courageusement la boîte de mes lèvres, comme le faisaient mes compagnons. Le fluide visqueux descendit lentement et vint toucher ma bouche, là, il s'arrêta. Le meilleur gruau est pour moi une abomination ; mais celui de la prison, préparé sans sel, est un breuvage à peu près aussi savoureux que le contenu d'un pot à colle. On me dit alors que j'avais du sel dans ma cellule, et, portant notre pain et notre gruau, nous conduisit vers l'aile de la prison où nous devions passer la nuit. Le gardien qui nous escortait était un homme poli-

“ Vous auriez mieux fait de vous dire adieu, entre vous, me dit-il, car vous ne vous reverrez plus ! ” En cela, cependant, il se trompait, car nous nous revîmes le lendemain matin chez le docteur et chez le gouverneur.

C'est à ce moment que le gardien nous prévint que la distinction entre prisonniers avec ou sans travail forcé, ne constituait aucune différence. “ Si j'avais à y aller pour mon compte, ajouta-t-il, j'aimerais mieux le travail forcé, car on n'a pas beaucoup plus à faire, et l'on a un peu plus à manger ! ” Or, bien peu de juges connaissent cette particularité : qu'ils méditent donc cet extrait de l'ouvrage de Sir E. Du Cane :

La distinction faite entre les termes d'emprisonnement pour les peines de deux ans et audessous, et de servitude pénale pour désigner celles de cinq ans et audessus, n'ont plus de signification depuis qu'on subit les unes et les autres en Angleterre... Qu'il soit ou non condamné au travail forcé, le prisonnier ne doit pas moins — et cela est ordonné par la loi — travailler dans des conditions déterminées d'après ses forces et son état de santé. Et, en fait, à l'exception de l'espèce de travail spécifié comme travail forcé de première classe et défini par le règlement des prisons de 1867, comme par exemple le tread-mill, le mot lui-même n'a pas de signification particulière, et cela ne fait aucune différence, qu'il figure ou non dans la sentence.

“ Me voici donc dans ma cellule. Quand j'y entrai, ma première sensation fut une satisfaction intense. Je voyais le lit de camp. J'en avais tant entendu parler par les députés irlandais et j'y avais fait tant d'allusions au cours de ma campagne dans le Nord qu'il me fit l'effet d'une vieille connaissance. Le géôlier m'expliqua l'usage des différents objets, me remit les draps et un matelas d'un pouce environ d'épaisseur, puis me laissa à mes méditations. La cellule était meilleure que je ne mis attendais. Il y avait un bec de gaz qu'on pouvait ouvrir et fermer du dehors ; la table et l'escabau, ainsi que la salière de bois, étaient d'une propreté irréprochable. Je salai donc mon gruau, j'y cassai mon pain, et pêchant les morceaux avec ma cuiller de bois, j'essayai d'en avaler une bouchée ou deux. Je déroulai mes draps et mes couvertures, j'abaissai mon lit de camp, j'étendis

mon matelas, et je me trouvai tout heureux de pouvoir être enfin tranquille après tant d'allées et venues

“ Je ne tardai pas à m'endormir. Une ou deux fois, les cloches du voisinage me réveillèrent. A six heures moins un quart, celle de la prison sonna et tout le monde fut debout. Un gardien ouvrit la porte et me donna mes instructions. J'étais dans la cellule du pavillon de réception. On devait, pendant la journée me transférer à ma cellule définitive ; je n'avais donc pas, pour le moment, à nettoyer ma cellule, ni à assister au service religieux. Je vis passer un des principaux gardiens, qui faisait sa ronde : “ Vous vous êtes trompé, me dit-il, mais vous avez fait une bonne action ! ”

“ Une heure après, ma porte s'ouvrit et un homme y entra, le chapeau sur la tête : “ Eh ! bien, me dit-il en me dévisageant de la tête aux pieds, ne trouvez-vous pas que vous vous êtes tiré à bon marché ? — A qui ai-je l'honneur de parler ? répliquai-je. — Je suis le chapelain, dit-il ; je ne suppose pas que vous ayez grand besoin de moi ; mais, dans ce cas, vous m'enverrez chercher ! ” Puis il tourna sur ses talons et disparut. Ce fut le seul homme de tout le personnel à qui je pusse reprocher d'être grossier. Tous les autres, du gouverneur au dernier géôlier, furent toujours courtois et humains, non seulement pour moi, mais pour tous les autres prisonniers.

“ On me conduisit au médecin, auquel je me plaignis du froid.

— Les cellules, me dit-il, du ton sec et officiel, sont chauffées à une température de 60 degrés.

“ Et ce fut tout. Sans doute, elles auraient dû être chauffées à cette température, mais, au moins pour celle de réception, il n'en était rien. Quand on me transférera au pavillon B, ce fut comme si novembre avait fait place à mai.

“ Le gouverneur était le capitaine Helly, retraité de la marine royale. Il m'adressa la parole avec bonté.

A suivre.

FEUILLETON

DE TOUTE SON AME

PAR

RENÉ BAZIN

La gaité, la liberté, la vie, datait, pour Henriette, de cette soirée d'hiver où fillette de dix ans, ébouriffée, lasse d'avoir pleuré, consalée déjà par la nouveauté des choses et des visages, elle était sortie de la maison de Chantenay avec l'oncle Éloi. Celui-ci donnait la main au petit frère, un pâle garçon de sept ans, qui se laissait traîner. Elle marchait de l'autre côté, et, quand elle levait les yeux, elle voyait au dessus d'elle la grosse moustache grise et rude de l'oncle Éloi dans les étoiles. Il les eût conduit n'importe où. La mère était morte, le père était mort, et les enfants suivaient l'oncle, le seul parent qui leur restât; ils le suivaient, confiants parce qu'il leur avait dit: "Venez avec moi les gosses! Ça vaut mieux de ne pas coucher là." Henriette était enveloppée dans un châle de laine blanche qui lui couvrait la tête comme une capeline; Antoine disparaissait dans le caban trop large et traînant que l'oncle avait acheté, à la brune, chez le revendeur. Le vent gelait le brouillard sur les câbles des navires, sur les mâts, sur la harbe du vieux soldat, qui disait: "Je n'ai qu'un lit pour vous deux, mais demain j'en aurai deux." Les passants glissaient, ombres noires, autour de ce reste de famille, deux petits avec un vieil oncle. Il reprenait, ayant bonne envie d'amuser les orphelins qu'il emmenait: "Vous verrez sur les murs les belles qu'il y a: l'Empereur, le maréchal Bugeaud, la prise d'Algers... Seulement, faudra pas toucher, les enfants: j'y tiens comme à mon congé, à mes tableaux... Y a aussi un coquillage où la mer roule, sans que ça la fatigue." Et ils considéraient tous deux, avec une vague admiration, l'oncle Madiot qui marchait un peu vite, très grand, la poitrine en avant, à cause de l'habitude du sac, et la moustache comme taillée en pierre sur ses joues rasées. Dans le silence du port endormi, leurs pauvres destinés allaient vers l'abri inconnu. Les petits souriaient avec des sanglots inconscients, désormais vides de pensée, qui les secouaient de temps en temps, et se répondaient. Les hauteurs de l'Ermitage montaient dans le ciel; une façade pâle, plus haute que les mâts des goélettes, s'élevait au sommet

de la falaise taillée à pic, et semblait penché sur le vide. L'oncle Éloi disait: "Voilà le nid!" Les enfants comprenaient: "Voilà le sommeil qui vient, l'oreiller blanc, la fin de la marche sous le vent froid." Ils remuaient plus vite leur pieds mal chaussés, qui écrasaient des miettes de charbon sur les quais.

Henriette avait grandi là bientôt gâtée par son oncle, adoptée par le voisinage, et devenue si familière avec les choses et avec les gens qu'elle s'imaginait parfois être née parmi eux. C'était un monde étendu et incroyablement peuplé, que limitaient, d'un côté de la rue de l'Ermitage, de l'autre la ruelle du roi Baco. La première ligne de maisons, à peu près régulière, cachait un second plan de cours bâties, de mesure étagées sur l'échine du coteau, entourés de jardins minuscules, défendues par des palissades et où régnait toujours une odeur de lessive. Les vieux ne manquaient pas, les enfants pullulaient. Il y avait la population ancienne et aristocratique, occupant le quartier depuis un demi-siècle ou même davantage, et les colonies vagabondes que l'huissier lève et relance, comme un limier, de place en place dans le champ de misère des villes, troupe lamentable qui n'a point d'amis, qui n'a pas le temps de s'en faire et pas le temps d'en pleurer. Henriette, de bonne heure, avait passé parmi ceux-ci, et toute pauvre qu'elle fût, trouvé plus pauvres qu'elle. Ils l'avaient aidée, par comparaison à se sentir heureuse.

Oh! l'école de ces voisinages, et la pitié désirable qu'ils mettent pour toujours dans l'âme! La petite avait vu souffrir autour d'elle, et son cœur, naturellement tendre, s'était ouvert à la compassion. Elle comprenait à peine qu'elle avait déjà ce sourire attendri qui caresse à distance. Les gamins couchés le long des balustrades, la voyant qui partait pour l'école, grande un peu, serrée dans sa robe courte, et qui les regardait comme maternellement, disaient: "Bonjour, mademoiselle Madiot!" Elle ne leur parlait pas, ne s'arrêtait pas. Ils l'aimaient pour l'avoir vue. Les vieux de même.

L'oncle Madiot avait voulu qu'elle suivit encore, pendant quatre ans, les cours des Dames de la Sagesse, sur le coteau de Miséri, tandis que le garçon allait à l'école, municipale du quartier. L'ancien soldat obéissait à un bon sentiment, lorsqu'il disait à Henriette: "Retourne à l'école, petite, et fais toi une une raison. Tu sas bien le temps de tirer l'aiguille." Il savait lui, le rengagé qui avait dormi près du tiers de la vie dans les chambrées d'hommes, entendu leurs propos, vécu intellectuellement des histoi-

res légères, infâmes ou seulement sottes qui alimentent la clientèle des cafés militaires, il savait qu'il était meilleur de ne pas jeter trop tôt une enfant impressionnable comme Henriette dans la corruption des ateliers. Grâce à lui, Henriette avait passé, dans un abri relatif, cette période de dix à quatorze ans où l'intelligence s'ouvre, et prend possession d'un caractère déjà formé. Elle était restée très innocente, riieuse par cela même, avec un fond de gravité, et elle avait développé son esprit autant qu'une fille de sa condition et de son milieu pouvait le faire. " L'enfant aime la lecture," disait la sœur supérieure à Madiot qui s'informait. " Elle a du goût pour apprendre." Et ces humbles filles lui lui avaient appris tout ce qu'elles savaient d'arithmétique, de géographie, d'histoire, beaucoup de couture, de ravantage, de broderie même.

A mesure qu'elle grandissait, une puissance mystérieuse se développait en elle, et c'était la vierge, celle qui est comme une autre à ne dont l'influence pénètre tout, le sourire, le regard, les mots, le geste de la main qui s'offre; celle qui est douce et dont on a peur; celle qui ne sait point le mal et qui devine cependant ses pièges; la vierge qui meurt d'une pensée, contre laquelle toute la luxure du monde est soulevée, et qui passait au travers, ayant le signe de Dieu. Oui, Henriette avait ce charme de la virginité, que les petites de l'école n'ont pas toutes; aussi les gamins l'appelaient " Mademoiselle," bien qu'elle fût pauvre comme les autres, et son oncle Madiot, quand elle levait sur lui ses yeux pâles et qu'elle disait: " J'ai bien su mes leçons, se sentait une émotion que jamais il n'avait ressentie, et pensait: " Faut que je la garde bien!"

Il avait des airs féroces quand, par hasard, se promenant avec elle, il remarquait un homme du port, un marin, un passant qui la trouvait de son goût et qui le laissait voir. Il se hâtait de quitter l'usine Lemarié le soir, afin de retrouver plus vite son enfant, et n'acceptait jamais de veilles chez des amis. Quelquefois, il lui faisait un petit sermon comme un vieux militaire sait les faire, court et énématique: " Tu es ma gloire, disait-il, et la gloire, vois-tu, Henriette, c'est comme un tonnerre de fusil: faut qu'il n'y ait rien à dire, absolument rien." Mais tout cela était peu de chose, et ce qu'il faisait de mieux, pour la sauvegarde de la petite c'était de l'aimer.

Là vraiment il fut sans reproche. A cause d'elle, il devint presque sobre: il économisa; il rompit d'anciennes camaraderies, qu'il eût con-

servées pour lui-même, mais qui auraient pu choquer la petite; il commit même cette faiblesse d'apprendre un peu de cuisine. N'était-ce pas presque nécessaire? Henriette venait d'entrer en apprentissage. Elle était un peu longue, pour son âge, et si épuisée, le soir, quand elle revenait de l'atelier, à près de huit heures! Lui, dès six heures et demie, il était libre. Alors, il avait pensé: " En me dépêchant de quitter l'usine de l'île Gloriette, à supposer même que je m'attarde à reconduire un ami, je gagne trois quarts d'heure sur la petite. Si je lui faisais son souper? Ça ne serait-il pas plus gentil que de souper chacun de son bord, à la crémèrie? A son âge, c'est bon d'être gâtée un peu." Il l'avait gâtée. Il avait pris des leçons de la mère Logeret, la voisine du premier étage, qui avait été cuisinière dans un château. Ses souvenirs du régiment le servaient également. De sorte que, chaque soir, quand elle ouvrait la porte de l'appartement de son oncle, Henriette trouvait son couvert mis, deux plats de terre sur le fourneau, et le bonhomme assis sur une chaise, et qui disait invariablement:

— Comme tu arrives tard, mon enfant?

Les mêmes soins, qui lui avaient concilié l'affection d'Henriette, il les avait eus, d'abord, pour Antoine. Il s'étaient efforcé de tenir la balance égale entre le frère et la sœur. Mais Antoine avait une si étrange nature, si peu attachant, si peu sûre! Il était remarquablement intelligent et adroit, mais d'un orgueil qui ne pardonnait aucune réprimande, ni aucune correction. Il acceptait, dans les premières années, l'autorité de l'oncle Madiot, mais, à cet âge même où l'enfant comprend, d'ordinaire, les raisons de sa dépendance, sa soumission, à lui, était restée toute physique. On ne parvenait pas à gagner la confiance de ce gamin à mine fureteuse, qui connaissait tout le monde et toutes choses dans le quartier. Son ambition était d'échapper à une dépendance quelconque.

Lui aussi, de bonne heure, il avait travaillé à la fabrique Lemarié. Et puis, tout à coup, à quinze ans, il avait quitté l'usine, quitté la maison de la rue de l'Ermitage, loué une mansarde en ville, et c'était mis en apprentissage chez un ajusteur mécanicien. Depuis lors, les liens étaient rompus entre lui, Henriette et le vieux Madio. Non seulement la vie de famille avait cessé, mais Antoine ne montait jamais plus l'escalier du logis où habitaient sa sœur et son oncle. Il les rencontrait dans les rues, leur parlait un instant, prétextait une affaire, et s'échappait,

Ce départ inexpliqué, cette attitude sourdement hostile, subitement prise, et que n'avaient pu vaincre ni les avances d'Henriette, ni ses prières, ni ses reproches tendres, étaient le chagrin de la jeune fille. Par bonheur, elle ignorait le motif, car le motif c'était elle-même.

Antoine avait appris l'histoire de sa propre famille par hasard, au cabaret, un jour qu'il buvait avec un contremaitre de la fabrique, un homme que le vin faisait trop parler. L'histoire remontait à plus de vingt ans en arrière. Elle ressemblait à beaucoup d'autres. hélas ! inconnues ou vaguement soupçonnées, qui ne mettent en péril et en honte que des pauvres. La mère était alors, une jolie petite ouvrière, toute rose, toute blonde, venue de Quimperlé, où elles ont la tête légère. avec la grand'maman Mélier, pour gagner de quoi vivre dans la ville renommée, Nantes. Et comme on était à la fin du printemps, elle avait rapidement trouvé à se placer parmi les quatre cents femmes qui travaillaient à écoster des pois pour la fabrique de conserves de M. Lemarié. C'était un monde louche, ramassé dans un coup de presse. On ne s'y gênait pas pour rire des mœurs faciles du patron, qui passait souvent parmi elles, assez joli homme, assez jeune encore, et si riche, si riche ! On nommait celles qui avait été ses maîtresses ; plusieurs, les plus jolies. Jacqueline Mélier fut presque flattée d'être remarquée à son tour.

Une écossaise de pois, une pauvre, une étrangère sans protection et coquette un peu, la conquête était bien aisée. Il l'eût comme les autres, pour des compliments, des broches en doublé et un peu d'argent.

Mais, presque tout de suite, l'aventure tourna au sombre. Quelques semaines s'étaient à peine passées que Jacqueline Mélier s'aperçut qu'elle était enceinte. Tout allait être révélé, le déshonneur serait public, la honte ineffaçable. Elle courut chez l'homme qui l'avait séduite, elle se jeta à ses pieds, le suppliant de la sauver. Il donna deux mille francs. Et, pour deux mille francs, il se trouva un pauvre aussi, un ouvrier errant, descendu des côtes de Brest à la quête du pain, qui consentit à épouser la jeune fille. L'enfant naquit après six mois de mariage : c'était Henriette Madiot.

La mère ne se consola jamais de sa faute. Elle en mourut lentement, consumée par la vue même de cette petite qui grandissait, et qu'elle adorait. Nulle créature plus soigneusement élevée et plus compliquée ne connut un art plus savant de se torturer soi-même. Elle n'eut, pendant dix ans, qu'une seule pensée. L'humble, la douce, la ré-

signée qui cousait tout le jour dans l'angle de la fenêtre, avait son remords sous les yeux, et ne regardait que lui.

Toute sa vie, toute sa force s'était dépensée à se faire oublier. Mais elle-même ne pouvait pas oublier. Elle avait dit, dès le commencement du mariage, à son beau-frère Éloi Madiot :

— Je vous conjure de rester à l'usine Lemarié. Si vous y restez, vous, l'ancien soldat qu'on sait tout près de son honneur, les mauvais bruits tomberont. Promettez-moi de rester. Que la petite ne sache pas ! Ni les autres, s'il en venait !

Il avait promis, il avait conservé sa place d'emballleur dans l'usine. Plus tard même, poussé par ce désir d'effacer les soupçons, Éloi Madiot avait fait travailler Antoine auprès de lui. Et, peut-être grâce à l'attitude de Madiot, qu'on craignait, à ses démentis répétés, le déshonneur avait été évité, les commérages s'étaient vite éteints.

À présent, dans le monde des pauvres gens, personne ne se souvenait plus. Les parents étaient morts, les anciens ouvriers de la fabrique disparus ; les enfants avaient grandi dans une autre maison, celle de l'oncle ; Henriette appartenait à une catégorie ouvrière différente et plus élevée ; elle avait près de vingt-quatre ans, son frère vingt et un.

Malheureusement, Antoine savait ce triste passé. Il en avait conçu une haine vivace et presque universelle. Contre Henriette d'abord, l'intruse, dont il jalousait la beauté, la distinction, la vie heureuse, surtout la place usurpée au foyer des deux Madiot, et, pour un retour de l'esprit, les caresses mêmes qu'elle avait reçues jadis. Il lui arrivait de la croiser, dans les rues de Nantes. Le plus souvent, il la saluait de son air gouaillieur, ou bien il la désignait à un camarade : " Est-elle chic, cette princesse-là ? Si on dirait que j'ai été élevé avec elle ! " Quelquefois, quand il était seul, il l'abordait, toujours pour lui demander de l'argent. Il gagnait de belles journées, mais il dépensait tout et au delà avec des filles ou avec des camarades, dans des bals de barrières. Et quand l'argent manquait, il quêtait Henriette, sans honte : " Elle me doit, pensait-il, elle a eu plus que sa part, chez nous. " La jeune fille donnait, se gênait même pour donner, parce qu'elle espérait le ramener à elle.

Il en voulait à l'oncle Eloi d'avoir subi l'influence d'Henriette ; de l'avoir lui-même, autrefois, placé chez les Lemarié, d'y être demeuré. Entre eux, il y avait le secret que chacun gardait pour soi, parce qu'Eloi Madiot ne croyait

pas possible qu'Antoine fût informé de ces choses lointaines, et n'aurait jamais commis l'imprudence de l'interroger ; parce qu'enfin malgré ses défauts, malgré le désordre de son esprit et de ses mœurs, et malgré ce qu'il avait appris, Antoine, qui n'avait aucune affection vivante, était resté fidèle à la mère malheureuse qui l'avait bercé. Pour ne pas l'excuser, il était capable de se taire. Et il ne parlait pas, mais la colère s'était tournée contre le patron, son fils, sa famille, contre les patrons en général, le sien, les autres, solidaires, dans son esprit, de la faute de l'un d'eux. Les déclamations entendues dans les réunions publiques, les conversations et les lectures y avaient aidé. Antoinette appartenait à l'armée de la révolte et de la haine, parmi les obscurs qui n'ont pas de rôle. Comme beaucoup d'autres, il n'y avait pas été poussé par une doctrine quelconque, mais par un ressentiment personnel et caché. Les paroles tombaient sur sa blessure, l'ouvraient, l'envenimaient comme une poussière de fer limé. Toutes ses idées n'étaient que des mots vagues, dissimulant une rancune précise.

Henriette ne se doutait de rien. Elle vivait presque aisément ; elle aimait son métier, sa maison, sa chambre qui ressemblait, par le silence, à une chapelle. Ce soir encore, en montant l'escalier, elle éprouvait, plus vive qu'à l'ordinaire, l'émotion que donne l'abri, quand on sait ce que c'est que le mauvais temps du dehors. Avait-elle monté et descendu souvent ces marches en bois de châtaignier, éclissées tout du long, si étroites et si pointues du côté de la rampe en tire-bouchon ! Au premier étage, du carreau rouge, un paillason, une poignée de sonnette en cuivre : c'est l'appartement de madame Logeret. Une volée encore, un second paillason, une patte de lièvre au bout d'une corde : Henriette poussa la porte, et entra. Une forte voix éraillée dit :

— Encore veiller ce soir ! Ils veulent ta mort, ma parole !

Elle répondit en riant :

— Mais non, mon oncle ! C'est la fille de la marquise du Muel qui se marie, il faut bien que les chapeaux soit prêts.

— Des marquises, ah ! bien oui !

Eloi Madiot répétait souvent les mots de ses interlocuteurs. Simple travers de vieux tambour, et qui ne signifiait rien, d'ordinaire. Mais ici, tandis que la jeune fille embrassait rapidement son oncle, passait devant lui, traversait la pièce et allait, dans la chambre voisine, — sa jolie chambre, à elle, — déposer son ombrelle, son

chapeau et ses gants, Madiot avait une idée. En répétant le mot de marquise, il voulait dire : " Je n'en connais qu'une, c'est toi, la petite que j'ai élevée. Tu les vaux tout-s, par la grâce, par la beauté ; je suis gai de t'avoir revue ! " Ses yeux roux continuaient de regarder la porte par où Henriette venait de disparaître.

Il était assis à côté du petit fourneau qu'on avait logé dans la cheminée. Sur l'appui de celle-ci, très haut, brûlait une lampe à pétrole du plus étroit calibre, qui enveloppait, dans un cône de lumière crue et tombante, la chaise où Madiot se reposait, une table où le couvert d'Henriette était mis, et une quinzaine de carreaux tout craquelés. L'homme avait le visage d'un rouge brique, le poil blanc, le nez gros et crevasé. Sous les cheveux en brosse, entre les epis, et entre les poils des moustaches cette coloration sanguine apparaissait, ça et là, comme des coups de pinceau. Madiot ressemblait à un de ces vieux bergers dont le vent de la montagne a durci et gercé tout le corps. Déjà au régiment, il avait un air de lassitude et de passivité. Il était celui qui a toujours obéi. La pensée, chez lui s'élevait lentement. Mais parfois, pour un mot, les yeux se mouillaient, et on jugeait que cet homme, d'une intelligence inculte possédait une tendresse et même une délicatesse de cœur.

En ce moment, l'arrivée d'Henriette l'avait ému. Il ne s'était pas levé, comme d'habitude pour l'embrasser, à cause de sa main gauche malade, que, cinq semaines plus tôt, une pile de caisses pleines avait à moitié écrasée en s'écroutant. Il portait le bras en écharpe, soutenu par un foulard de coton rouge piqué sur sa jaquette. Mais il avait suffi de l'entrée de la jeune fille pour lui faire oublier la lenteur de cette journée passée en tête à tête avec son mal. Replié sur lui-même, il écoutait le bruit des pas d'Henriette sur le plancher, — car la chambre d'Henriette était parqueté, — le bruit d'une épingle de chapeau roulant dans une coupe de verre, et le glissement d'une doublure de soie sur le dossier d'une chaise.

— Comment allez vous ce soir, mon oncle ?

— Un peu mieux, ma petite, puisque te voilà !

C'était fini de souffrir seul.

A suivre

Courir d'un remède à l'autre sans rime ni raison quand vous avez le BAUME RHUMAL qui soulage de suite et guérit en un rien de temps.

LE SUN

Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada

Siege Social, Montrea

ROBERTSON MACAULAY, Président

Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président.

T. B. MACAULAY, Secrétaire.

IRA B. THAYER, Sur't. des Agences

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1897 a, jusqu'à maintenant été plus satisfaisante encore que 1896 Elle montrera sans aucun doute augmentation tout à fait anormale Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. La police sans condition et son habile et prudente direction ont fait leur œuvre.

— UNE AUTRE RAISON —

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui a introduit la police sans condition ce qui pendant de longues années été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a depuis fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscables. Le contrat d'assurance d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège et après avoir été deux ans en vigueur être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquiescer une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable à volonté.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME

Capitaux assurés au 31 décembre 1891.....	\$38,196,890 08
Actif au 31 décembre 1899.....	6,388,142 60
Revenu pour 1896.....	1,886,258 00

O. LEGER,

Gérant Département Français pour la ville et le District de Montréal

TÊTE GRISONNANTE ET MENACÉE DE CALVITIE On évite ce danger par l'usage de La Vigueur des Cheveux d'AYER.

"Il y a près de quarante ans, après quelques semaines de maladie, mes cheveux commencèrent à grisonner et se mirent à tomber si rapidement que je fus menacée de calvitie imminente. Ayant entendu parler en termes élogieux de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, je commençai



l'usage de cette préparation, et je fus si satisfaite des résultats, que je n'ai jamais essayé l'usage d'autres pommades. Elle empêcha mes cheveux de tomber, provoqua une nouvelle pousse et me garantit le cuir chevelu contre les pellicules. Une seule application de temps en temps me conserve la chevelure dans sa couleur naturelle. Je n'hésite jamais à recommander n'importe quelle médecine d'Ayer à mes amis."
—Mrs. H. M. HAIGHT, Avoca, Ill.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer

PRÉPARÉE PAR LE
JR. J. C. AYER & Co., LOWELL, MASS., U. S. A.

50 YEARS'
EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. (Best agency for securing patents.) Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co., 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.